

"La Bulgarie et la Roumanie craignent de voir leur entrée retardée" dans Le Figaro (1er juin 2005)

Légende: Le 1er juin 2005, commentant le rejet par la France du traité établissant une Constitution pour l'Europe, le quotidien français Le Figaro met en lumière les éventuelles conséquences de ce vote pour l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

Source: Le Figaro. 01.06.2005. Paris.

Copyright: (c) Le Figaro

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"la_bulgarie_et_la_roumanie_craignent_de_voir_leur_entree_retardee"_dans_le_figaro_1er_juin_2005-fr-0a87e0cd-bab4-4ab4-835d-7cfdbf250e98.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

La Bulgarie et la Roumanie craignent de voir leur entrée retardée

Les conséquences du non français sur le processus d'élargissement

Christine Fauvet-Mycia avec Cécile Calla à Berlin

En Bulgarie, comme en Roumanie, l'écho du non français au traité, amplifié aujourd'hui, très vraisemblablement, par le non néerlandais, résonne désagréablement aux oreilles des Bulgares et des Roumains. Avant même ce coup de semonce adressé à l'Union et ses dirigeants, ils avaient compris que l'élargissement était de plus en plus mal vécu par les habitants de la « vieille » Europe et qu'il leur faudrait donner plus de gages qu'ils ne le pensaient pour rejoindre les Vingt-Cinq en 2007.

Bien sûr les dirigeants, à Sofia comme à Bucarest, s'efforcent de relativiser la portée du rejet français et son influence sur les adhésions en cours. « *Il n'y a pas et il ne faut pas établir de lien direct entre le résultat du référendum en France et les perspectives européennes de la Bulgarie. Il ne peut pas et ne doit pas retarder la ratification du traité signé avec l'UE* », martèle Guergana Grantcharova, porte-parole du ministère bulgare des Affaires étrangères. Il ne saurait y avoir de « *corrélation juridique* », explique, plus prudemment, le gouvernement de Bucarest.

A Bruxelles ou dans les couloirs du Parlement européen, le discours n'est pas différent, officiellement. Le Français Alain Lamassoure, ancien ministre des Affaires européennes, rappelle que l'adhésion de la Bulgarie comme de la Roumanie a été signée le 25 avril et ne saurait être remise en question dans la mesure où la Roumanie et la Bulgarie respectent la feuille de route qui leur a été donnée. Son collègue au Parlement européen, rapporteur pour la Roumanie est plus tranchant. « *Il y a une logique de l'élargissement qui est à l'œuvre depuis 1990. La Roumanie et la Bulgarie sont parties prenantes de cette logique. Elles ne se trouvent pas dans la même situation que la Turquie qui n'a pas les mêmes acquis et avec laquelle les négociations n'ont pas été encore engagées* (elles devraient l'être le 3 octobre). Dès lors, insiste-t-il, *que l'adhésion de ces deux pays a été signée et qu'ils remplissent les conditions fixées par la Commission européenne et le Parlement, toute remise en question relèverait de la faute politique grave, d'un déni de parole.* »

Geoffrey van Orden, rapporteur pour la Bulgarie, ne dit pas autre chose. « *Le texte a été adopté et l'entrée ne pourra tout au plus être repoussée que d'un an, mais, précise-t-il pour la Bulgarie seule, je ne vois pas vraiment d'obstacles.* »

Reste malgré tout la tonalité très nettement hostile à l'élargissement, perceptible tout au long des débats précédant la ratification du traité de l'Union. En France, comme aux Pays-Bas. Cette hostilité ne peut être gommée du jour au lendemain et pèsera sur la poursuite des processus d'adhésion. Les pays qui piétinent aux portes de l'Union le savent. La Roumanie et la Bulgarie, qui ont déjà un pied dans l'UE, le pressentent. « *Le non français pourrait conduire à une augmentation des exigences de la Commission européenne envers la Roumanie* », reconnaît le gouvernement de Bucarest qui s'empresse, à nouveau, de « *réaffirmer sa détermination à remplir ses engagements auprès de Bruxelles afin d'éviter une mise en œuvre de la clause de sauvegarde* ». Une clause qui retarderait d'un an son entrée dans le club des Vingt-Cinq. Le premier ministre, Călin Popescu-Tariceanu, l'a affirmé tout crûment : « *La Roumanie ne peut plus espérer de cadeaux politiques de la part de la Commission européenne.* »

Ultime incertitude : l'attitude des Parlements nationaux qui auront à ratifier ces adhésions. Rien n'est à exclure si l'euroscépticisme et la tentation du repli sur soi enflent. Les élus allemands qui avaient déjà manifesté leurs réticences au moment de se prononcer sur l'adhésion de la Roumanie donnent à nouveau de la voix. Interprétant le non français comme un non à tout élargissement supplémentaire, Hartmut Nassauer, député européen CDU, juge plus « *raisonnable de retarder d'un an l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie* » : « *L'Europe, explique-t-il, n'est plus capable de poursuivre l'élargissement, l'Union européenne est encore occupée par l'entrée en 2004 de dix nouveaux membres.* » Son collègue de la CSU, Markus Ferber, qui s'était abstenu lors du vote concernant la Bulgarie et avait voté contre la Roumanie, se dit convaincu que le non français au référendum retardera l'entrée de ces deux pays. Début mai, la CDU

avait dénoncé à plusieurs reprises la façon dont avaient été menées les négociations. Dans une interview à un quotidien régional, Angela Merkel, la présidente de la CDU et candidate à la Chancellerie, avait exigé une renégociation des accords entre l'Union européenne et les deux pays candidats. Son appel avait été repris par le vice-président de la fraction parlementaire CDU/CSU Ronald Pofalla, suivi du secrétaire général de la CDU/CSU Volker Kauder.

Ces turbulences, ces retards envisagés nourrissent quelques commentaires ironiques du côté de la Russie. « *L'Ukraine, qui veut obtenir au plus vite des dividendes de sa révolution orange et frappe avec énergie aux portes de l'UE, peut abandonner ses ambitions pour longtemps* », écrit le quotidien *Izvestia*. « *L'expérience française montre qu'il ne faut pas être trop zélé dans les processus d'intégration et que parfois la coopération sans perte de souveraineté peut être plus efficace* », s'amuse le président de la commission du conseil de la Fédération pour les affaires étrangères, Mikhaïl Marguelov.